

CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP (CCPH)
Rapport d'activités 2023

Conformément au Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le CCPH a établi son rapport d'activités annuel

Le CCPH rend des avis au Collège communal sur toutes les questions d'ordre éthique, social, économique, sanitaire, culturel, pédagogique, juridique, de sécurité et d'environnement qui, sur le plan communal, les concernent directement ou indirectement. Il a pour objectif de mener la lutte contre les discriminations au sein de la Ville de manière concertée avec le réseau associatif et de manière transversale avec les autres services de l'administration.

1. Séances plénières et bureaux :

13 réunions annuelles ont été organisées, déclinées en :

- 6 séances plénières
- 7 séances de bureau préparatoires

2. Groupes de travail

Plusieurs groupes de travail sont définis au sein du CCPH (sensibilisation, santé, communication, mobilité).

GT MOBILITE : Cette année encore c'est le groupe « mobilité » qui a été le plus souvent sollicité . Ce groupe a notamment effectué la visite du BPS22 et du Bois du Cazier.

La RCA a sollicité ce Gt pour examiner les emplacements de parking (nombre et situation).

-HANDYCITY : Le CCPH a été sollicité comme expert (à différents niveaux) depuis 5 ans dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte Inclusion

3. Avis

Suite à la demande de la RCA, 7 avis ont été travaillé en 2023 et remis au Collège au début de cette année 2024.

3. CAP 48

En 2023, La Ville de Charleroi a reçu le prix de l'entreprise citoyenne CAP 48 pour ses actions visant à favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap. Le CCPH a été mis à l'honneur dans le cadre de cette initiative pour l'implication notamment du groupe de travail mobilité qui examine et analyse sans relâche les voiries où l'accessibilité peut ou doit être améliorée.

4. Invité.e.s

La plénière accueille tout au long de l'année des invité.e.s expert.e.s des champs spécifiques de l'inclusion.

- Anne-Françoise CANNELLA : Administratrice générale adjointe à l'AVIQ . Les relations avec l'AVIQ concernent tous les membres du CCEPH .

- Christel BAUDSON : Assistante sociale - Equipe de Charleroi - **SPF Sécurité Sociale - DG Personnes handicapées**. Les relations avec ce service public sont une des pierres angulaires dans l'accompagnement des personnes en situations de handicap. Le SPF a inauguré en 2023 son nouveau bâtiment à Charleroi et dispose d'une permanence délocalisée à Montignies-sur Sambre.

-Emile COHRS : L'association ACCESS AND GO est venue présenter l'ensemble de ses services en termes d'aide à l'inclusion

- Laurence LECLERCQ, Echevine du Logement : L'Echevine a rencontré les membres du bureau suite à la question posée par le CCPH au Conseil Communal Citoyen

-Françoise VERHELST et Gaëtane VANHEULE , docteurs au GHDC : Présentation des projets « La Cardère » à destination de jeunes enfants autistes et « Offre de suivi en santé mentale »

- HANDICONTACT : Madame CIRAMI est la nouvelle Handicontact attachée au service Egalité des Chances. C'est qui désormais fait le lien entre les services publics, les citoyen.ne.s et les associations.

5. Conseil Communal Citoyen

Cette année, c'est à Madame Leclercq, Echevine du logement que le CCPH a posé sa question en lien avec les préoccupations de personnes en situation de handicap et leur accès au logement.

"Les derniers états généraux relatifs à la question du logement faisaient mention d'une campagne de communication autour des thématiques du logement. En matière de personnes en situations de

handicap, dispose-t-on d'un cadastre relevant le nombre de logements adaptés ou adaptables mis à disposition ? Qu'en est-il de l'état d'avancement de la campagne thématique et de la centralisation de l'information utile pour orienter le citoyen en situations de handicap vers la structure la plus adéquate en fonction de la difficulté à laquelle il est confronté, et ce, indépendamment des structures d'hébergement idoines."

6. BIG FIGHTS – Mois de l'Inclusion

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations la Ville, via son Echevinat de l'Egalité des Chances lance les Big Fights, 5 combats autour de 5 dates phares pour réduire les inégalités et les violences au sein de la cité. Le CCPH et les associations qui le composent sont des partenaires privilégiés de la Lutte contre les discriminations faites aux personnes en situation de handicap. Le CCPH est un des moteurs du mois de l'Inclusion, mois durant lequel la Ville met en avant les initiatives inclusives qui se déroulent autour du 3 décembre.

7. Autres activités

Depuis plusieurs années, le CCPH dispose d'un espace de visibilité lors des journées des Personnes Extraordinaires via le stand Egalité des Chances

Poésie Masculine : Les membres du CCPH ont eu l'occasion de tester le dispositif « Poésie masculine : 5 minutes dans la peau d'une femme harcelée ». Il s'agit d'une installation artistique interactive et d'un dispositif pédagogique créés par un collectif d'artistes graphistes proposés par la Ville de Charleroi et destinés à sensibiliser les citoyen.ne.s (à partir de 14 ans) à la question du sexisme et du harcèlement sexuel dans l'espace public.

En conclusion, le CCPH reste un interlocuteur privilégié dans le cadre de la mise en œuvre d'une Ville Inclusive. Les points d'attention sont l'accessibilité des bâtiments et lieux publics et l'inclusion d'une manière générale, notamment en ce qui concerne les enfants.